

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/11/2006 - Convocation du 16/11/2006  
Compte rendu affiché le : 01/12/2006

Président de séance : M. Paul LAFFLY  
Secrétaire de séance : Mme Danielle BROSSARD

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	20
Votants	26

**Présents :** M. FAURE; M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. POINT; M. CHATUT; Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; M. MEYER; Mme BROSSARD; Mme MARMONIER; Mme BERRA; M. GONDELAUD; M. FORGET; Mme DESVIGNES; Mme PERRIN; Mlle MILLET; M. BOUREZG; M. BELLOT

**Absents représentés :** M. MACHURAT (pouvoir à M. BELLOT); Mle VEYRIER (pouvoir à Mme BROSSARD); Mme GLATARD (pouvoir à M. RODRIGUEZ); Mme WYMANN (pouvoir à Mme BOUHEY); M. CHRETIN (pouvoir à M. GONDELAUD); Mme ZUILI (pouvoir à Mme GUERIN)

**Absents :** M. GOSSET; M. FERNANDES; Mme LABASOR

## Objet : Tarifs 2007 – Occupation Espace Jean Vilar

Comme chaque année, il est proposé à l'assemblée d'adopter les nouveaux tarifs de location de l'Espace Jean Vilar.

Ils permettent d'assurer à la commune une compensation financière du fait de l'usage des lieux tout en maintenant un accès facile aux utilisateurs locaux par le biais d'une tarification adaptée.

### **Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le budget communal,
- **ADOpte les nouveaux tarifs de location de l'Espace Jean Vilar, ci-annexés,**
- **DIT que la recette figure à l'article 752 du budget communal.**

*Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.*

Pour Extrait Conforme,  
NEUVILLE-SUR-SAÛNE,  
Le 23 novembre 2006  
Le Maire,  
Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après  
Dépôt en préfecture le 04/12/2006  
Publication ou affichage du 05/12/2006  
Paul LAFFLY,  
Maire.